

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



ABN·AMRO Investment Solutions

## ABN AMRO Total Return Global Bonds Part F : FR0013063880

Cet OPCVM est géré par ABN AMRO Investment Solutions, la société de gestion du Groupe ABN AMRO

### Objectifs et Politique d'Investissement

Le Fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence, the BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index coupons réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

Ce Fonds est géré activement et est comparé à son indice de référence à des fins d'indicateur de performance et de niveau de risque.

Cependant, la référence à cet indice ne constitue pas un objectif ou une limitation dans la gestion et la composition du portefeuille et le Fonds ne restreint pas son univers aux composants de l'indice.

Les principales sources de performance résident dans une gestion active :

- évolution des taux d'intérêt des marchés monétaires et obligataires, notamment en faisant varier la sensibilité du portefeuille en fonction des anticipations sur les taux,

- marges de crédit entre les titres émis par des Etats et des titres émis par des entités privées en faisant varier la portion du portefeuille investie en titres émis par des entités privées en fonction des anticipations sur le marché du crédit. Au sein de la poche d'actif « titres privés », la sélection des émetteurs représente également une part importante de la performance attendue du portefeuille.

La fourchette de sensibilité est comprise entre 0 et 7.

Pour répondre à l'objectif de gestion, le FCP est investi de 0 à 100% de l'actif net, en titres de créances et en obligations libellés en toutes devises de toute maturité et exposé aux mêmes marchés jusqu'à 200% de l'actif net.

Les émissions Non Notées et/ou Non Investment Grade, dits titres spéculatifs, (soit de notation inférieure BBB-) représenteront au maximum 30% de l'actif net du Fonds.

Le Fonds pourra être investi à 20% maximum de l'actif net en obligations convertibles.

L'utilisation des dérivés, pour couvrir le portefeuille contre les investissements non libellés en euros pourra générer une surexposition pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net. Le risque de change restera accessoire, dans la limite de 10% de l'actif net.

Le Fonds capitalise son résultat et ses plus-values nettes réalisées.

La durée de placement recommandée est supérieure à 2 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande à tout moment à la Banque NEUFLIZE OBC, CA Titres et CACEIS Bank.

Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour jusqu'à 9h chez CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (valeur liquidative quotidienne).

### Profil de Risque et de Rendement

A RISQUE PLUS FAIBLE

A RISQUE PLUS ELEVE



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

**Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [3] ?**

Le FCP présente un profil défensif dû à ses investissements majoritaires en obligations qui présentent un profil de risque et rendement équilibré.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

#### RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

**Risque de crédit :** il s'agit du risque de baisse de valorisation des instruments de taux découlant d'une dégradation de la signature de l'émetteur ou d'un accroissement de son risque de défaut (c'est-à-dire le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses obligations financières). Il peut impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

**Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme :** le Fonds peut s'exposer à différents risques financiers par le biais de contrats dérivés. L'effet de levier induit par le recours à des produits dérivés amplifie les mouvements du portefeuille et peut impacter négativement la valeur liquidative du Fonds.

**Risque de contrepartie :** il s'agit du risque lié à l'exposition du Fonds à des contreparties financières lors de la conclusion de contrats financiers de gré à gré. Il correspond au risque de perte pour le Fonds lorsque la contrepartie à une opération faillit à ses obligations avant que l'opération ait été réglée de manière définitive.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                               |                                                              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                                       | 1,50%                                                        |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                                      | Néant                                                        |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. |                                                              |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année                                                                                                                                                            |                                                              |
| Frais courants                                                                                                                                                                                       | 0,62%                                                        |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances                                                                                                                                             |                                                              |
| Commission de performance                                                                                                                                                                            | Pas de commissions de performance pour l'exercice précédent. |
| 20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à son indicateur de référence composite, avec comparaison à un actif de référence.                                                                   |                                                              |

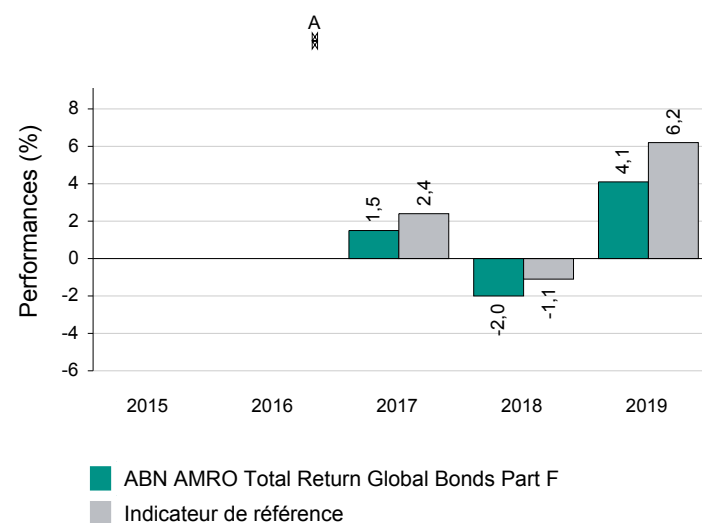
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le pourcentage communiqué - qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM - se fonde sur les frais (et rétrocessions) de l'exercice précédent, clos le 29 mars 2019. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer au prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).**

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création du Fonds : 22 février 1991

Date de création de la part : 4 janvier 2016

Devise de référence : Euro.

Indicateur de référence : The BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index.

A : Jusqu'au 24 octobre 2016, le Fonds se dénommait Neufilze Obli Flexible et l'indicateur de référence était EURO MTS 5-7 ans.

## Informations Pratiques

**Dépositaire :** CACEIS Bank

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM :** (Dici/prospectus/rapport annuel/document semestriel) : l'investisseur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de : ABN AMRO Investment Solutions - 3, avenue Hoche - 75008 Paris - Tel : + 33 (1) 56.21.60.60 - [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com).

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

**Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative :** Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet [www.abnamroinvestmentsolutions.com](http://www.abnamroinvestmentsolutions.com) ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de celle-ci. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération et du Conseil de Surveillance.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPCVM (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).

Statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière déclarante française (Code GIIN : X9QD54.99999.SL.250).

La responsabilité d'ABN AMRO Investment Solutions ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

ABN AMRO Investment Solutions est agréée par la France sous le numéro GP99027 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2020.